



HAL
open science

Master Économie appliquée Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie appliquée. 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02040255

HAL Id: hceres-02040255

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040255v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Economie appliquée

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne
- UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie appliquée

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150007617

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Evry-Val-d'Essonne

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Les responsables de la mention *Economie appliquée* ne demandent pas son renouvellement, d'une part car les effectifs étaient très faibles, d'autre part car une nouvelle offre de formation, inscrite dans la nouvelle université Paris-Saclay, va être proposée. La mention actuelle s'appuie sur le centre de recherche EPEE (Etudes des Politiques Economiques) de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne. Elle s'articule autour d'une première année de master (M1) commune et de deux spécialités de deuxième année (M2). La première s'intitule *Histoire de la pensée économique* (HPE). Elle est proposée en co-habilitation avec cinq autres universités Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Paris 2 Panthéon-Assas, Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Paris Dauphine et Paris Ouest Nanterre La Défense. Son objectif premier est de former des chercheurs en histoire de la pensée économique. La seconde spécialité s'intitule *Ingénierie de l'évaluation économique*. Son objectif, à la fois recherche et professionnel, est de former les étudiants à l'évaluation des politiques publiques, thème central du centre de recherche EPEE.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention forme des économistes à forte dominante quantitative sachant développer une activité d'évaluation et d'expertise des décisions économiques dans les institutions publiques (collectivités locales par exemple) et privées (comme des bureaux d'études) et des économistes ayant une culture générale en économie pour les métiers de l'enseignement, de la recherche et de la documentation. Dans le dossier, les objectifs pédagogiques sont clairement exposés, mais semblent davantage tournés vers la spécialité *Ingénierie de l'évaluation économique*, la cohérence entre les deux spécialités n'apparaissant pas clairement. Les objectifs professionnels sont assez flous. Les étudiants reçoivent des connaissances théoriques en économie. La spécialité *Ingénierie de l'évaluation économique* donne à ses étudiants des connaissances quantitatives (économétrie, statistique, modélisation), nécessaires à l'évaluation des politiques publiques réalisées au niveau macroéconomique et au niveau local. La mention offre également aux étudiants des connaissances en droit public et en sociologie, ainsi qu'une culture générale suffisante en théorie économique. La formation repose sur un M1 donnant suite à deux M2 : *Ingénierie de l'évaluation économique* et *Histoire de la pensée économique*. Le M1 est complètement mutualisé entre les deux spécialités, ce qui permet un socle commun de connaissance (plutôt orienté macro-finance au premier semestre et orienté micro-économie au second semestre). La spécialité *Ingénierie de l'évaluation économique* offre un seul parcours alors que la spécialité HPE offre différentes options.

Les unités d'enseignement (UE) sont tout à fait cohérentes avec les objectifs affichés. On peut cependant regretter la lourdeur des volumes horaires des éléments constitutifs (des cours), et le manque d'indication sur leur contenu ainsi que sur les éventuels dispositifs de formation continue ou d'accueil d'étudiants avec des contraintes particulières. Les étudiants bénéficient d'un enseignement en langue conséquent (le niveau visé en anglais correspond au niveau C1). Un laboratoire de langue est mis à la disposition des étudiants ; une salle informatique aussi. Cependant, peu de cours en informatique sont présents dans les maquettes. L'acquisition de compétences préprofessionnelles se fait soit par la rédaction d'un mémoire, soit par la réalisation d'un stage de quatre mois en M1 et de six mois en M2. Des plages horaires sont aménagées en M1 et M2 pour que les étudiants exposent leur sujet de stage. A part le stage, les étudiants ne disposent pas d'acquisitions professionnelles particulières, et aucune référence à des intervenants professionnels n'est faite.

Peu d'informations sont données dans le dossier sur le public concerné, les modalités de recrutement ou des modalités éventuelles de remise à niveau. On sait uniquement que les licences sous-jacentes sont les licences MASS et les licences d'Economie. Ce que l'on peut dire au regard des effectifs, c'est que se pose un problème relatif aux publics concernés.

La mention évaluée est la seule en sciences économiques, non redondante avec les autres mentions de l'établissement. La spécialité *Histoire de la pensée économique* (HPE), co-habilitée avec plusieurs autres établissements parisiens, est unique en France. L'autre spécialité est moins originale, mais offre des spécificités intéressantes, bien qu'étant en forte concurrence avec les formations équivalentes proposées dans les universités parisiennes. La mention s'adosse à l'EPEE (plus spécifiquement à ses deux axes d'évaluation des politiques publiques, *ex post* et *ex ante*) et au PHARE, laboratoires reconnus en économétrie/modélisation et HPE respectivement. Elle est également adossée à la fédération TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques). On ne connaît pas les liens entretenus par la mention et les milieux socioprofessionnels. Aucune relation internationale n'est mentionnée, sauf quelques professeurs invités pour la spécialité HPE et l'application du programme ERASMUS. La formation n'est pas attractive, à en juger par le nombre très faible d'étudiants en M1 (3 à 0) et en M2 (3 à 10). Le taux de réussite n'est pas donné pour le M1 ; il est faible pour les M2 (50 %). Aucune information n'est fournie dans le dossier sur le devenir des étudiants.

La mention et les deux spécialités sont dirigées par des professeurs des universités de la section 05 (Economie), spécialisés dans les domaines visés. L'équipe pédagogique ne se maintient pas : les responsables partent soit dans d'autres universités, soit en retraite. Compte tenu de l'adéquation entre les thèmes de recherche de l'EPEE et les objectifs en termes de connaissance de la spécialité *Ingénierie de l'évaluation économique*, on peut s'étonner de ce manque de pérennité de l'équipe pédagogique. Les membres de l'équipe pédagogique ne sont précisés que pour la spécialité HPE et elle est adéquate dans ce cas. On ne dispose pas d'information spécifique sur les moyens administratifs affectés à la gestion de la formation. Lors de la réunion de la commission des études (deux fois par an) les étudiants font part de leurs remarques sur les enseignements. Des questionnaires anonymes d'évaluation des enseignements et des formations sont également soumis aux étudiants.

On ignore si les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation ont été prises en compte. Une auto-évaluation est mise en œuvre au niveau de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne. On n'en connaît pas la teneur pour cette mention, mais ne pas demander le renouvellement semble faire preuve d'une réelle et sincère auto-évaluation. Enfin, le dossier est lacunaire, mais cela s'explique naturellement par le fait que le renouvellement



de la mention n'est pas demandé, et que les responsables des spécialités et de la mention ne sont plus à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne.

- Points forts :
 - Un adossement à la recherche de qualité.
 - Une formation cohérente avec des objectifs pédagogiques pertinents.

- Points faibles :
 - Un manque d'attractivité auprès des étudiants.
 - Des taux de réussite trop faibles.
 - Une instabilité dans l'équipe pédagogique.
 - Une faiblesse des relations internationales.

Evaluation par spécialité

Ingénierie de l'évaluation économique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université d'Evry-Val-d'Essonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ingénierie de l'évaluation économique* s'appuie sur un centre de recherche réputé, notamment dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, l'EPEE. Son objectif est de former des étudiants à évaluer les décisions économiques, tant des acteurs privés que des pouvoirs publics, et ce au sein d'entités publiques (collectivités locales par exemple) et privées (bureau d'études économiques par exemple).

- Appréciation :

L'objectif de la spécialité est de former des étudiants à même d'évaluer des politiques publiques, nationales et locales. Les employeurs visés sont des bureaux d'études et des collectivités locales. Si les objectifs sont lisibles, les débouchés restent flous. Les étudiants issus de cette formation sont capables de mettre en œuvre des évaluations et des expertises au niveau macroéconomique et au niveau local. Les outils statistiques et économétriques sont très présents. La poursuite en doctorat ou des emplois de cadre supérieur sont permis. De nombreux cours avec de volumes horaires assez légers sont proposés. Cela permet aux étudiants de connaître différents aspects de la vie économique (R&D, biotechnologies, financement des entreprises innovantes etc.), favorisant leur insertion professionnelle, mais également de disposer de nombreux outils (économétrie spatiale, calcul économique, etc.). Un stage de quatre mois en M1 et un stage de six mois en M2 sont prévus pour les étudiants ne désirant pas s'orienter vers une carrière de chercheur. Le contenu des unités d'enseignement est approprié aux objectifs et les stages semblent d'une durée suffisante. Un mémoire peut également être rédigé, mais on ne dispose pas d'autres informations relatives à la formation à la recherche (modules spécifiques...). Un séminaire professionnel est dispensé ; les étudiants ont une étude de cas à faire. Mais aucune référence à des intervenants professionnels n'est présente.

La spécialité est très peu attractive ; et l'on ne dispose d'aucune analyse du devenir des diplômés. Aucune information n'est fournie sur la composition et la structure de l'équipe pédagogique. On ne dispose pas non plus d'informations spécifiques à la spécialité concernant les modalités de suivi de la formation et des étudiants.

- Points forts :

- Des enseignements de qualité.
- Une équipe de recherche de qualité.
- Une maquette cohérente et intéressante.

- Points faibles :

- Une faible attractivité.
- Aucune relation internationale.
- Un problème de débouchés professionnels, peu clairs et sans doute peu nombreux.
- Dossier très peu informatif voire lacunaire.



Histoire de la pensée économique

Cette spécialité étant en co-habilitation avec cinq autres universités (Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Paris 2 Panthéon-Assas, Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Paris Dauphine et Paris Ouest Nanterre La Défense), elle a été évaluée au cours de la Vague D.



Observations de l'établissement

Evry, le 12 mai 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

**Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes**

Objet : Evaluation des masters vague E

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de vos rapports pour les masters suivants :

- Mention « droit public » ;
- Mention « droit des affaires » ;
- Mention « droit et management » ;
- Mention « langues étrangères appliquées » ;
- Mention « sciences du génome et des organismes (SGO) » ;
- Mention « matériaux » ;
- Mention « économie appliquée ».

Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ces derniers ont été transmis aux responsables des diplômes ainsi qu'aux directeurs d'UFR concernés qui n'ont pas émis d'observations.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



Michel GUILLARD